

Bulletin des actes administratifs
Université Claude Bernard Lyon 1

Numéro 335 du 30 septembre 2025

Bulletin des actes administratifs Université Claude Bernard Lyon 1

30 septembre 2025

Arrêté n°244-2025-DES-053 portant désignation de la vice-présidente déléguée étudiante " Transition écologique et responsabilité sociétale"

Arrêté n°245-2025-DES-054 portant désignation de la chargée de mission Sciences humaines et Sociales

Arrêté n°246-2025-DES-055 portant désignation de la chargée de mission Scientométrie

ARRETE n° 244-2025-DES-053 portant désignation de la vice-présidente déléguée étudiante « Transition écologique et responsabilité sociétale » (TREES)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et notamment l'article 38 ;

Vu la proposition conjointe des vice-présidents étudiants du conseil d'administration et du conseil académique ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Chloé JORDA est nommée vice-présidente déléguée étudiante « Transition écologique et responsabilité sociétale » (TREES).

Sa lettre de mission est annexée au présent arrêté.

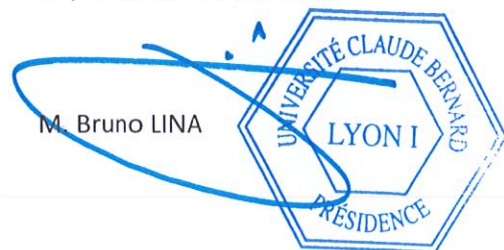
Article 2 : L'arrêté n° 195-2025-DES-027 du 18 juin 2025 est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance des personnels et usagers par voie de publication sur les sites internet et intranet de l'université. Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 25 septembre 2025,

Le président de l'université

M. Bruno LINA



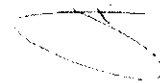
Lettre de mission pour la vice-présidence déléguée étudiante « Transition écologique et responsabilité sociétale » (TREES)

Contexte et objectifs : L'Université Lyon 1 (UCBL) inscrit les enjeux de transition écologique et de responsabilité sociétale dans son ADN, et décline cet engagement dans l'ensemble de ses missions essentielles : la recherche scientifique et technique, la diffusion et la valorisation des résultats ; la formation initiale et continue ; l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ; la diffusion de la culture scientifique. Dans ce contexte visant à faire de l'UCBL une université robuste face aux multiples défis de notre temps, le vice-président en charge de la transition écologique et de la responsabilité sociétale (TREES) est mandaté pour conduire une politique transversale ambitieuse. La vice-présidence déléguée étudiante (VPde) soutient cette démarche en positionnant les étudiants au cœur des enjeux TREES.

Fonctionnement : La VPde TREES travaille en lien étroit avec le VP TREES et les VPd TREES Formation et Recherche afin d'engager résolument l'ensemble des activités de Lyon 1 dans une démarche écologique soucieuse de la préservation des ressources (énergie, eau, matières premières) et de la réduction de ses impacts environnementaux (climat, biodiversité, déchets). Elle est amenée à participer à la réunion hebdomadaire de l'équipe TREES portée par le VP TREES, à la conférence permanente TREES (CP TREES) ainsi qu'à tout événement où son expertise TREES et/ou sa qualité d'étudiant serait recherchée.

Priorités stratégiques :

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'établissement transversale, en lien avec les partenaires internes (composantes, laboratoires, services) et externes (ONR, structures de santé, acteurs socio-économiques, collectivités – Métropole et ville de Lyon, ville de Villeurbanne, etc.) en vue de favoriser la transition écologique de l'établissement sur chacun de ses sites ;
- Contribuer aux réflexions et travaux d'une CP TREES créée en appui de la vice-présidence TREES afin d'élaborer collégalement les projets et actions soumis à la gouvernance et aux instances élues de l'Université. La VPde veille à assurer une participation minimum des étudiants à cette CP TREES en conviant ponctuellement ou régulièrement des étudiants sensibles aux enjeux TREES ;
- Développer la sensibilisation et soutenir les initiatives chez les étudiantes et les étudiants, en faveur de la transition écologique et de la responsabilité sociétale dans les différents champs d'activités et de responsabilités de l'université ;
- Travailler avec les VP, les VPd et les services concernés au développement de formations, de recherches et d'actions de diffusion des savoirs sur les enjeux de la transition écologique et de la responsabilité sociétale.



**ARRETE n° 245-2025-DES-054 portant désignation de la chargée de mission
Sciences humaines et sociales**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et notamment l'article 29 ;

Vu l'arrêté de proclamation de l'élection du président de l'université en date du 20 mars 2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Sarah CARVALLO est nommée chargée de mission Sciences Humaines et Sociales

Sa lettre de mission est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance des personnels et usagers par voie de publication sur les sites internet et intranet de l'université. Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 25 septembre
2025,

Le président de l'université

M. Bruno LINA

Lettre de mission de la Chargée de mission Sciences Humaines et Sociales

Contexte et objectifs : La Chargée de mission en Sciences Humaines et Sociales (SHS) joue un rôle clé dans le développement et la structuration de la recherche au sein de l'Université Claude Bernard de Lyon. Son engagement vise à soutenir l'excellence scientifique et à favoriser l'innovation dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales. Elle doit œuvrer pour renforcer la reconnaissance nationale et internationale des unités de recherche de son périmètre disciplinaire, tout en assurant une cohérence avec la stratégie globale de l'université.

L'objectif principal de cette mission est de créer un environnement propice au développement d'une recherche de haut niveau, en favorisant les synergies interdisciplinaires et en encourageant les partenariats académiques et industriels. Elle veille à la valorisation des résultats de la recherche et à leur impact sociétal, tout en garantissant un soutien aux chercheurs et enseignants-chercheurs dans leurs initiatives.

Fonctionnement : La chargée de mission SHS assure la coordination et l'animation des activités de recherche en SHS. Elle garantit la mise en œuvre de la stratégie établie et représente l'établissement auprès des partenaires institutionnels, académiques et industriels. Dans l'exercice de ses fonctions, elle travaille en étroite collaboration avec :

- La Vice-Présidence Recherche et les autres Vice-Présidences pour assurer l'alignement des politiques scientifiques et académiques.
- Les directions administratives et techniques, en particulier la DRED, afin d'assurer un suivi efficace des projets de recherche et des financements.
- Les unités de recherche rattachées (les unités sont listées à la fin de cette lettre) dont elle a la charge, en aidant le développement de leur politique scientifique tout en vérifiant son bon alignement avec celle de l'Université.
- Les partenaires externes, qu'ils soient institutionnels, académiques ou industriels, afin de renforcer la visibilité des sciences formelles et appliquées et de créer des opportunités de collaboration et de financement.
- la mission culture de l'UCBL, afin de développer des partenariats avec des fondations et des partenaires non académiques culturels (Musées, Opéra, Maison de la danse...).

Priorités stratégiques : Les axes prioritaires de la mission sont les suivants :

- **Planification du ressourcement des unités :** identifier, recenser via des outils numériques de type DIALOG (CNRS et INSERM) les besoins de ressourcement de chaque Unité dont elle a la charge. Pour chaque Unité, organiser 3 fois par an un comité de direction avec les représentants de chaque tutelle (Ecole, Université et ONR) et la direction pour établir un plan pluriannuel d'investissement concerté.
- **Excellence scientifique et innovation :** Développer une politique de recherche ambitieuse permettant d'atteindre les meilleurs standards internationaux (dont elle devra établir les indicateurs), en soutenant les projets d'envergure et en renforçant les infrastructures dédiées à la recherche en sciences formelles et appliquées.
- **Interdisciplinarité et impact sociétal :** Encourager les collaborations entre disciplines afin de répondre aux grands défis scientifiques et technologiques. Être force de proposition pour faire émerger des instituts thématiques transverses et les animer.
- **Formation et attractivité :** Consolider les liens entre formation et recherche, en promouvant la formation doctorale et postdoctorale.
- **Stratégie de financement et ressources :** Identifier et mobiliser les opportunités de financement national et international pour soutenir la recherche et l'innovation. Assurer un

accompagnement aux unités de recherche dans le montage de projets et la diversification des ressources.

- **COMUE** : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de site en matière de recherche SHS, en lien avec la COMUE et les partenaires du site Lyon–Saint-Étienne ;

Liste des Unités de recherche en SHS :

- **L-VIS (Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport)**

L-VIS étudie les pratiques sportives sous l'angle des vulnérabilités sociales, corporelles et institutionnelles. Il développe une approche critique et interdisciplinaire, mobilisant sociologie, STAPS, anthropologie et philosophie. Le laboratoire est engagé dans des projets sur le sport comme outil d'inclusion, d'innovation sociale et de prévention.

- **SAF (Sciences Actuarielle et Financière)**

L'unité SAF développe des recherches en actuariat, mathématiques financières, économie quantitative et gestion des risques. Elle s'intéresse aux problématiques de modélisation, d'évaluation et de régulation dans les domaines de l'assurance, de la finance et de la retraite. Elle collabore étroitement avec le secteur économique et les institutions publiques.

- **S2HEP (Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques)**

S2HEP regroupe des chercheurs en sciences de l'éducation, philosophie, histoire et sociologie pour étudier les transformations des systèmes éducatifs, les pratiques pédagogiques, les inégalités et les processus de professionnalisation. L'unité s'engage fortement dans la recherche participative et la co-construction des savoirs avec les praticiens.

- **P2S (Parcours Santé Systémique)**

L'unité P2S est centrée sur l'étude des parcours de santé, des vulnérabilités et des déterminants sociaux de la santé dans une perspective interdisciplinaire. Elle mobilise des approches issues de la sociologie, de la santé publique, de la psychologie et des sciences politiques pour analyser les systèmes de soins et les politiques sanitaires. Elle travaille en lien étroit avec les acteurs institutionnels et de terrain.

- **ELICO (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication)**

ELICO travaille sur les transformations contemporaines de l'information, des médias, de la culture numérique et des médiations scientifiques. Ses axes incluent les dispositifs sociotechniques, les pratiques d'écriture, la circulation des savoirs, ainsi que l'analyse des discours médiatiques et scientifiques. Elle collabore avec des acteurs de la culture, de l'éducation et de la santé.

- **ArAr (Archéologie et Archéométrie)**

L'unité ArAr développe des recherches interdisciplinaires en archéologie, archéométrie et chronométrie. Elle s'appuie sur des approches scientifiques et technologiques pour étudier les matériaux archéologiques, les datations (carbone 14, luminescence, etc.), et les contextes historiques. Elle participe activement à des fouilles, des collaborations internationales et à la formation par la recherche.

**ARRETE n° 246-2025-DES-055 portant désignation de la chargée de mission
Scientométrie**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et notamment l'article 29 ;

Vu l'arrêté de proclamation de l'élection du président de l'université en date du 20 mars 2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Cherifa BOUKACEM est nommée chargée de mission Scientométrie.

Sa lettre de mission est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance des personnels et usagers par voie de publication sur les sites internet et intranet de l'université. Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 25 septembre
2025,

Le président de l'université

M. Bruno LINA

Lettre de mission de la chargée de mission en scientométrie

Contexte et objectifs : Dans le cadre de sa stratégie de pilotage de la recherche et de développement de la science ouverte, l'Université Claude Bernard Lyon 1 souhaite renforcer un usage instruit et raisonné de la scientométrie pour pratiquer une évaluation de la recherche adaptée aux spécificités disciplinaires et valoriser un plus large prisme de la production scientifique, ceci en conformité avec les principes COARA dont l'UCBL est signataire.

Fonctionnement : Cette mission, rattachée à la **Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DRED)**, a pour objectif de renforcer l'appui aux instances de gouvernance (Vice-présidence Recherche et Vice-présidence déléguée science ouverte) et aux structures de recherche en matière d'analyse bibliométrique, d'évaluation de la production scientifique et d'aide à la décision stratégique.

Priorités stratégiques : Cette mission vise à assurer un meilleur accompagnement dans la production scientifique des communautés de l'établissement, de leurs modèles d'ouverture, et une meilleure lecture ou interprétation de leur impact. La chargée de mission veillera à :

- Apporter son expertise en scientométrie à la Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales autour des données quantitatives et qualitatives (et de leur sources) à même d'être collectées pour l'exercice d'une évaluation des dynamiques de la recherche dans la pluralité de leurs modalités, ouvertes, collaboratives, interdisciplinaires et intersectorielles.
- Contribuer à la définition des méthodes engagées pour la collecte des données, leurs analyses, à l'interprétation au service d'un pilotage stratégique de la recherche, mais aussi à la valorisation des résultats vers les communautés de recherche, le grand public et les médias (numériques et traditionnels). ;
- Apporter veille, conseil, expertise et recommandations à la gouvernance de l'établissement sur un usage raisonné et adapté de la scientométrie dans le pilotage de la recherche.
- Représenter l'UCBL au sein du GT COARA et étudier, en discussion avec la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales, la faisabilité d'une réforme de l'évaluation de la recherche, en prenant en compte les spécificités disciplinaires des communautés de l'établissement, leurs pratiques de recherches et proposer des scénarios applicables.